

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 23

Artikel: Home pour personne âgées du Vully, à Sugiez (FR)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Home pour personnes âgées du Vully, à Sugiez (FR)

Le projet

Le home pour personnes âgées du Vully est issu d'un concours public d'architecture en 1987. La mise au point du projet d'exécution a duré deux ans. Après deux ans de chantier, les travaux se sont achevés dans le courant de l'été 1991.

Le home dispose de 34 places réparties en 32 chambres ainsi que de deux à quatre lits pour le personnel. La conception et l'équipement sont conformes aux exigences de l'Office fédéral des assurances sociales.

Le projet du bâtiment est conduit sur plusieurs paramètres: un apport de lumière le plus grand possible doit créer une ambiance d'ouverture et de légèreté. D'autre part, il s'agit d'aménager non seulement les espaces privés en leur garantissant une grande individualité, mais aussi d'individualiser les locaux collectifs tout en tenant compte de leur besoin en surface utile. De plus, les zones de circulation horizontale et verticale doivent en quelque sorte célébrer la vie de tous les jours et proposer les rapports spatiaux les plus variés.

La chambre individuelle est à l'origine du projet. La réduction de l'espace individuel à une seule chambre exige de celle-ci une structuration en zones différentes conformément à une utilisation le long de la journée. La recherche de relations riches vers l'extérieur a conduit à ouvrir la chambre par une fenêtre panoramique sur le Vully et à une exécution très ouverte et légère des balcons.

Le rez-de-chaussée contient les espaces collectifs en trois secteurs principaux: la cafétéria, le salon avec sa cheminée ainsi que le réfectoire. Le revêtement du sol est exécuté en marbre gris du Jura; le plafond convexe en bois de bouleau se conforme aux exigences des différentes échelles: très bas vers l'intérieur du bâtiment pour s'ouvrir vers la fenêtre.

Le bâtiment est animé, sur sa longueur, par une «fente» de lumière, le long de laquelle sont disposés deux escaliers. Ils traversent le bâtiment en montant depuis un côté et en redescendant de l'autre. Les marches sont en verre dépoli pour laisser ruisseler la lumière le long de deux parois rainurées. Les escaliers permettent d'atteindre les quatre demi-niveaux où se situent les autres locaux d'exploitation: le secteur plus séparé réservé au personnel, deux coursives donnant

accès aux chambres privées et une galerie de service menant à l'entre-sol. Ces trois éléments se trouvent réunis sous la vaste toiture inclinée.

L'aspect extérieur correspond à la composition intérieure. Le bâtiment se situe dans l'aire de transition entre la plaine du Grand Marais et la zone des villages. Vu de là, le bâtiment constitue un premier plan devant ce paysage vaste et plat et propose donc une volumétrie simple, légèrement structurée par les balcons; vue de la gare, en revanche, la composition se caractérise par une volumétrie articulée et une toiture inclinée - échelle suggérée par les villages à l'arrière-plan. Cette face en briques rouges de terre cuite est une prolongation de la masse du Chablais. Contrastant avec la masse de ce mur, la toiture est exécutée en aluminium brillant reflétant les couleurs du ciel tout au long de la journée et devenant ainsi légère et dématérialisée.

La devise du projet de concours était «INNENLEBEN». En effet, la complexité des suites spatiales intérieures caractérise ce projet. En dialogue avec la lumière naturelle et les différentes vues sur le paysage, cette complexité est la richesse même du bâtiment - mais aussi sa fragilité: un aménagement intérieur inadapté ou privé de sensibilité, pourrait en effet anéantir la richesse «naturelle» et ainsi déséquilibrer l'harmonie de «INNENLEBEN».

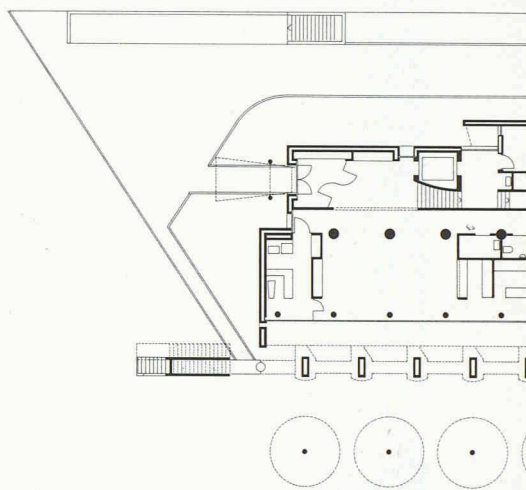
T. Urfer

Bureaux d'étude

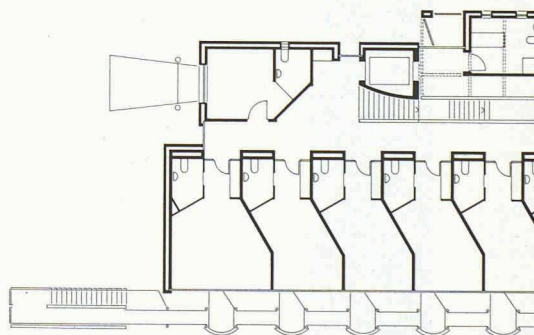
Architecte et direction des travaux: Thomas Urfer, Fribourg, avec Johann Corpataux. Collaborateurs: Urs Bögli, Antonio Cascione, Heinz Fischer, Cyril Haymoz, Catherine Keiser, Franco Patà, Nicolas Pham, Valérie Perret-Gentil, Philippe Schaller.

Ingénieur civil: Andreas Schiess, Morat. Collaborateur: Hans Herren.

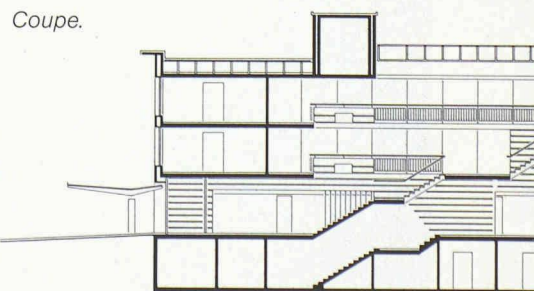
Photographe: Primula Bosshard/Yves Eigenmann.



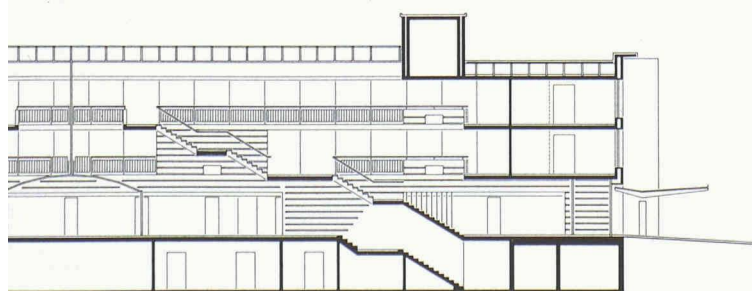
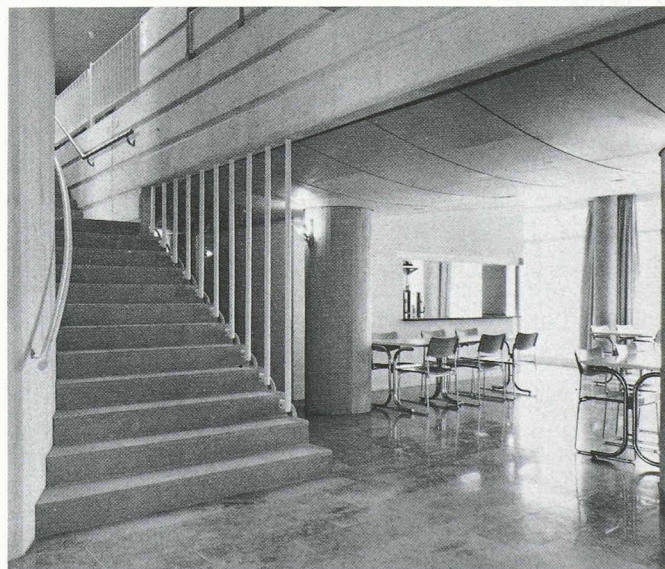
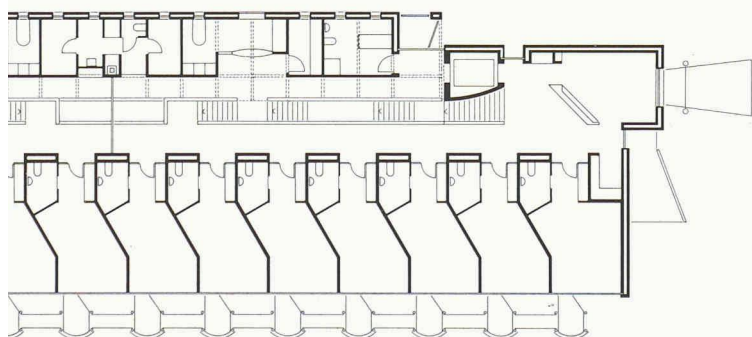
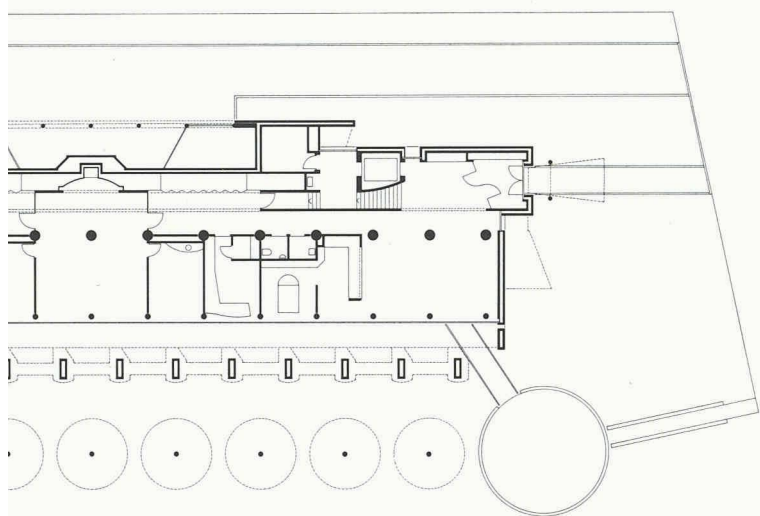
Rez-de-chaussée.

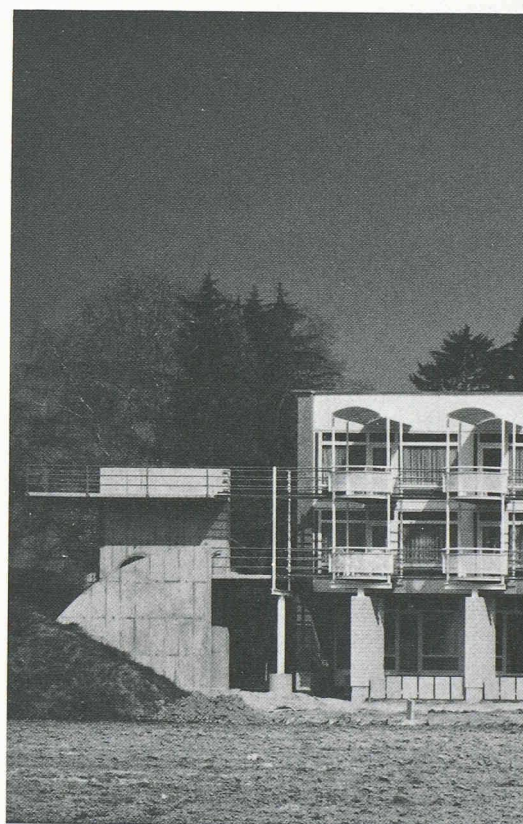


Etage.



Coupe.





Façade Sud.

Façade Nord.

